



INT-EXT

#303

HÉVÉLAK**DÉFINITION**

Peinture laque brillante aux résines glycérophthalique en solution.

DOMAINE D'APPLICATION

Protection et décoration des menuiseries intérieures ou extérieures et menuiseries métalliques.

QUALITÉS DOMINANTESFort pouvoir garnissant.
Application facile.
Excellent rendu.

50

CARACTÉRISTIQUES**Aspect**

Brillant tendu

Brillant spéculaire sous 60°

90 à 95

Couleur

Tons du nuancier OSCA décoration

Présentation

Peinture fluide

Densité

1,25 ± 0,05

Viscosité à 25°C

9,0 à 10,0 poises CP

Point éclair

Entre 21 et 55°C

Extrait sec

En poids : 76 % ± 2 %

En volume : 60 % ± 2 %

Rendement14 à 16 m²/L**Séchage (23°C – 55% HR)**

Hors poussière : 6 heures

Sec : 12 heures

Recouvrable : 24 heures

Conditionnement

1 L – 3 L – 15 L

Stockage

1 an en emballage d'origine non ouvert.

Classification AFNOR

NF T 36005 - Famille I - Classe 2a

Teneur en COV

Valeur limite UE pour ce produit

(catégorie A/d) : 300 g/L (2010).

Ce produit contient 277 g/L.

MISE EN ŒUVRE**Matériel d'application**

Brosse et rouleau laqueur.

Rouleau microfibres 6 mm.

Dilution

Prête à l'emploi.

Diluer éventuellement la 1^{re} couche à raison de 3 % de white-spirit.**Modalités d'emploi**

Application usuelle à 2 couches.

Travaux préparatoires

Conformes à la norme NF DTU 59.1 (P 74-201).

Supports

Bois et métaux neufs, anciens, préparés suivant la norme NF P 74-201-1 et 2.

Supports anciens recouverts d'une peinture en bon état. Une reconnaissance du support déterminera les travaux préparatoires.

Hygiène et sécurité

Inflammable.

Ne pas respirer les aérosols. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Consulter la fiche de données de sécurité.

Nota

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements y figurant sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur, toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. **Édition mai 2013**